

Campagne 2011 du CNDS

La campagne du CNDS 2011 a prévu les modalités d'envoi et de retour des demandes de subventions et le calendrier suivants :

Les Ligues Régionales, les Comités Départementaux, les Associations Sportives devront **télécharger** les formulaires de demande de subvention sur le site du CROSA :

<http://alsace.franceolympique.com/>

➤ Pour les **Ligues Régionales d'Alsace et pour les Comités Départementaux (67 et 68)**, la date limite de retour des demandes de subvention a été fixée au **lundi 28 mars 2011**.

➤ Pour les **Associations Sportives du Bas-Rhin et du Haut-Rhin**, la date limite de retour des demandes de subvention a été fixée au **lundi 4 avril 2011**.

Les retours des demandes se feront uniquement sous format "papier" (les dossiers dématérialisés ne seront pas recevables). Il n'y aura pas de formulaire "papier" disponible (téléchargement obligatoire).

Les adresses de retour des dossiers figurent sur les formulaires de demande de subvention.

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS

Pour les **Ligues Régionales** uniquement à la **DRJSCS d'Alsace** (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale d'Alsace) au 03 88 76 79 80

à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin pour les **Comités Départementaux et pour les Clubs du Bas-Rhin** : au 03 88 76 80 38, au 03 88 76 76 10, au 03 88 76 82 10.

à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Haut-Rhin pour les **Comités Départementaux et pour les Clubs du Haut-Rhin** et : au 03 89 24 83 64, au 03 89 24 83 63.

Informations complémentaires concernant 4 dispositifs faisant l'objet de demandes spécifiques :

Développement Durable et **Innovation Sociale remarquable** : 1° : projets innovants en terme de développement durable et de sauvegarde environnementale lors d'événements sportifs et 2° : projets démontrant une démarche innovante d'intégration des publics handicapés et des jeunes filles (ainsi que lutte contre le racisme et l'homophobie).

Contacts à la DRJSCS : 03 88 76 79 80

Contacts à la DDCS 67 : 03 88 76 80 26

Contacts à la DDCSPP 68 : 03 89 24 83 63

Les **subventions d'équipement** attribuées au niveau local sont destinées à favoriser la **réalisation de projets de proximité** permettant la **pratique sportive des jeunes scolarisés**, des **habitants des quartiers en difficulté** (plan Espoir banlieues), des **personnes handicapées** (subvention comprise entre 4 500 et 120 000 €).

Contacts à la DRJSCS : 03 88 76 79 83 ou 03 88 76 79 80 ou 03 88 76 82 27

Contacts à la DDCS 67 : 03 88 76 80 27

Contacts à la DDCSPP 68 : 03 89 24 83 70

Le **Plan Sport Emploi** : l'aide **dégressive de 4 ans** est de 12 000 € la 1^{ère} année, de 10 000 € la 2^{ème} année, de 7 500 € la 3^{ème} année et de 5 000 € la 4^{ème} année. Les PSE en cours ne sont pas modifiés.

Contacts à la DRJSCS : 03 88 76 79 80 ou 03 88 76 79 83

Contacts à la DDCS 67 : 03 88 76 82 10

Contacts à la DDCSPP 68 : 03 89 24 83 63

Action en direction des jeunes scolarisés (ex Accompagnement Educatif) : une **campagne spécifique** sera conduite à la **fin du printemps et le cas échéant à l'automne 2011** pour les projets de l'année scolaire 2011/2012.